

Accès en Master 2 pour les candidats externes

1 – Conditions d'accès

Pré-requis :

Les candidats doivent avoir validés un diplôme de niveau Master 2 (ou, éventuellement, Master 1) **hors des domaines Economie et Gestion (Sciences et Techniques, Ecole d'ingénieurs, Sciences Humaines, Sciences Sociales, Droit, Sciences Politiques, Lettres, Langues, Santé, Sciences de la Vie et de la Terre, tout autre parcours jugé équivalent)**.

Modalités de recrutement :

La procédure d'admission comporte :

- l'examen du dossier de candidature ;
- un entretien avec un jury.

L'examen du dossier et l'entretien avec le jury visent à déterminer si le projet professionnel et les compétences de l'étudiant répondent aux attendus de la formation.

Statut et conditions en Apprentissage :

L'étudiant-apprenti est un salarié de l'entreprise soumis à la législation du code du travail. Eligibilité au statut d'apprenti : **être âgé de moins de 30 ans à la date de signature du contrat**, sauf cas dérogatoires (article L.6222-2 code du travail). Le contrat d'apprentissage comprend le temps de formation : les temps universitaires sont considérés comme des temps de travail rémunérés et l'étudiant a obligation de présence en cours.

Un étudiant **non ressortissant de l'Union Européenne** qui souhaite entrer en apprentissage doit absolument être en possession : d'un titre de séjour en cours de validité, d'une autorisation provisoire de travail, et être déjà présent sur le territoire français depuis au moins un an [selon les nouvelles dispositions du décret n°2016-1456 du 28 octobre 2016 (article 20 septies codifié au 1er alinéa de l'article R.5221-7)].

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le Portail de l'alternance : www.alternance.emploi.gouv.fr ou sur le site du CFA de l'Université de Bordeaux : [Le CFA - Université de Bordeaux \(u-bordeaux.fr\)](http://u-bordeaux.fr)

La date du début du contrat doit intervenir au plus tôt 3 mois avant le début des cours et au plus tard 3 mois après. Les candidats qui n'auront pas signé un contrat d'apprentissage durant les **trois mois après la date de début de la formation** auront la possibilité de signer une convention de stage dans le cadre de la Formation Initiale, aussi, il est très fortement recommandé de **RECHERCHER UN CONTRAT** dès la **notification de la décision d'admission en M2 Management Général**.

Test Score IAE Message

Un relevé de résultats au Score IAE-Message (SIM) doit être joint au dossier de candidature de l'IAE de Bordeaux. Il constitue un élément d'appréciation du dossier de candidature à une formation universitaire en management. Renseignements et inscriptions sur : www.iae-message.fr.

2 – Calendrier

Date de la campagne	Date limite dépôt des dossiers	Période d'admissibilité (étude des dossiers)	Période d'admission (entretien)	Date limite des réponses (uniquement par mail)
Du 02/04 au 03/05/2024	03/05/2024	Du 20 au 24/05/2024	Du 03 au 07/06/2024	Le 21/06/2024

Phase d'admissibilité : Après la date limite de dépôt des **dossiers complets**, le Responsable Pédagogique statue sur les dossiers recevables. Il évalue les pré-requis, l'excellence universitaire/académique et le projet professionnel.

Phase d'admission : les candidats admissibles seront convoqués à un entretien.

Toute décision sera communiquée uniquement par mail au candidat.

3 – Saisir votre candidature en ligne

Lien pour accéder à la plateforme des candidatures eCandidat :

<https://ecandidat-licence-master.u-bordeaux.fr/>

- 1^{ère} visite sur eCandidat UB, cliquez sur « **Créer un compte eCandidat 2024-2025** »
- Si vous êtes étudiants à l'Université de Bordeaux, vous choisissez « Je suis étudiant à l'Université de Bordeaux pour l'année en cours » puis « **Connexion** » (identifiant ENT)
- Si vous n'êtes pas étudiant de l'Université de Bordeaux, vous choisissez « **Créer un compte** »
- Création de votre compte eCandidat : complétez toutes les rubriques (informations personnelles – adresse – baccalauréat – cursus interne – cursus externe – stages – expériences professionnelles)
- Quand vous avez complété votre compte, cliquez sur la rubrique « **Candidatures** » puis « **Nouvelle candidature** »
- Choisir « **Collège DSPEG - IAE – M1/M2** » puis « **LMD** »
- Complétez le dossier avec les pièces demandées et répondez aux questions

Nombre de candidatures limité à 2 formations de Master à l'IAE Bordeaux

OBLIGATOIRE : Liste des pièces à déposer sur eCandidat pour compléter votre dossier

- ✗ CV détaillé
- ✗ Lettre de motivation manuscrite ou dactylographiée à l'attention du responsable de formation
- ✗ Copies des diplômes depuis le baccalauréat jusqu'au dernier diplôme obtenu
- ✗ Copies des relevés de notes officiels **signés et tamponnés** depuis le baccalauréat jusqu'au dernier diplôme obtenu (de la 1^{ère} à la dernière année d'études supérieures)
- ✗ Copie du relevé de notes officiel du premier semestre **signé et tamponné** de l'année en cours (2023-2024) ou à défaut une **attestation sur l'honneur de l'école/université signée et tamponnée** sur l'impossibilité de fournir ce document au moment des candidatures.
- ✗ Résultat au Score IAE Message (ou convocation dans l'attente des résultats)
- ✗ Pour les étudiants étrangers : les traductions des diplômes obtenus depuis le baccalauréat, **certifiés conformes par des organismes officiels** (exemple : www.france-education-international.fr)
- ✗ Tout document susceptible d'étayer votre candidature (lettre de recommandation, Attestation TOEIC/TOEFL...). Ces pièces seront à rajouter avec les diplômes.

Lien : <https://www.iae-bordeaux.fr/programmes/etudiants-apprentis/processus-de-candidature-formation-initiale>